



**issa**

INTERNATIONAL SOCIAL SECURITY ASSOCIATION  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE  
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE LA SEGURIDAD SOCIAL  
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR SOZIALE SICHERHEIT

# Séminaire technique sur les pensions

Paris, France, 1-2 octobre 2009

---

## Quelles perspectives quant au niveau de vie des retraités?

Le niveau de vie des retraités : situation actuelle et développements futurs

**Monika Queisser**

**Edward Whitehouse**

Division des politiques sociale

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Paris

# Quelles perspectives quant au niveau de vie des retraités?

## Les niveaux de vie des personnes âgées: Situation actuelle et perspectives

**Monika Queisser et  
Edward Whitehouse<sup>1</sup>  
Division des politiques sociale  
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)  
Paris**

Ce qui constitue un revenu "suffisant" au moment de la vieillesse est une question controversée. Le débat porte à la fois sur l'analyse des revenus des personnes âgées et sur les questions fondamentales de la conception des systèmes de revenus de la retraite.

On trouvera à la section 1 du présent document une définition globale de la notion de suffisance. Les revenus des personnes âgées (de plus de 65 ans) sont ici comparés avec les revenus de la population. Cette section présente aussi des données relatives aux sources de revenus des personnes âgées et étudie les tendances des revenus de la retraite. Les chiffres présentés ici constituent une mesure approximative de la "suffisance".

La section 2 s'intéresse aux personnes âgées à faible revenu et présente des données concernant la pauvreté des personnes âgées dans les pays de l'OCDE. Cette analyse fait appel à une définition plus étroite de la "suffisance": elle compare les revenus des personnes âgées avec un seuil de pauvreté, plutôt que leur niveau de vie moyen avec celui de la population dans son ensemble. Outre les chiffres globaux, la prévalence de la pauvreté des hommes et des femmes est comparée.

La section 3 adopte une vision prospective: elle étudie comment les profils de revenus et de pauvreté des personnes âgées pourraient évoluer à l'avenir suite aux changements sociaux et économiques et aux réformes des pensions.

La section 4 présente les conclusions et examine les implications, en termes de politiques publiques, des principales constatations du document.

---

<sup>1</sup> Monika Queisser est chef de la Division des politiques sociales de l'OCDE et Edward Whitehouse dirige l'équipe "Pensions" de cette division. Le présent document se fonde sur l'analyse du chapitre "Revenus et pauvreté des personnes âgées" dans l'édition la plus récente de *"Les pensions dans les pays de l'OCDE"* (OCDE, 2009). Cette analyse elle-même s'appuie sur la base de données sur laquelle se fonde le récent rapport *Croissance et inégalités* (OCDE, 2008).

Les avis exprimés sont ceux des auteurs: ils n'engagent ni l'OCDE, ni aucun de ses gouvernements membres.

***Monika Queisser et Edward Whitehouse***

## 1. Les revenus des personnes âgées

Les revenus sont mesurés à partir des données qui figurent dans les enquêtes nationales auprès des ménages<sup>2</sup>, effectuées au milieu des années 2000. Ils sont établis selon les méthodes classiques suivantes:

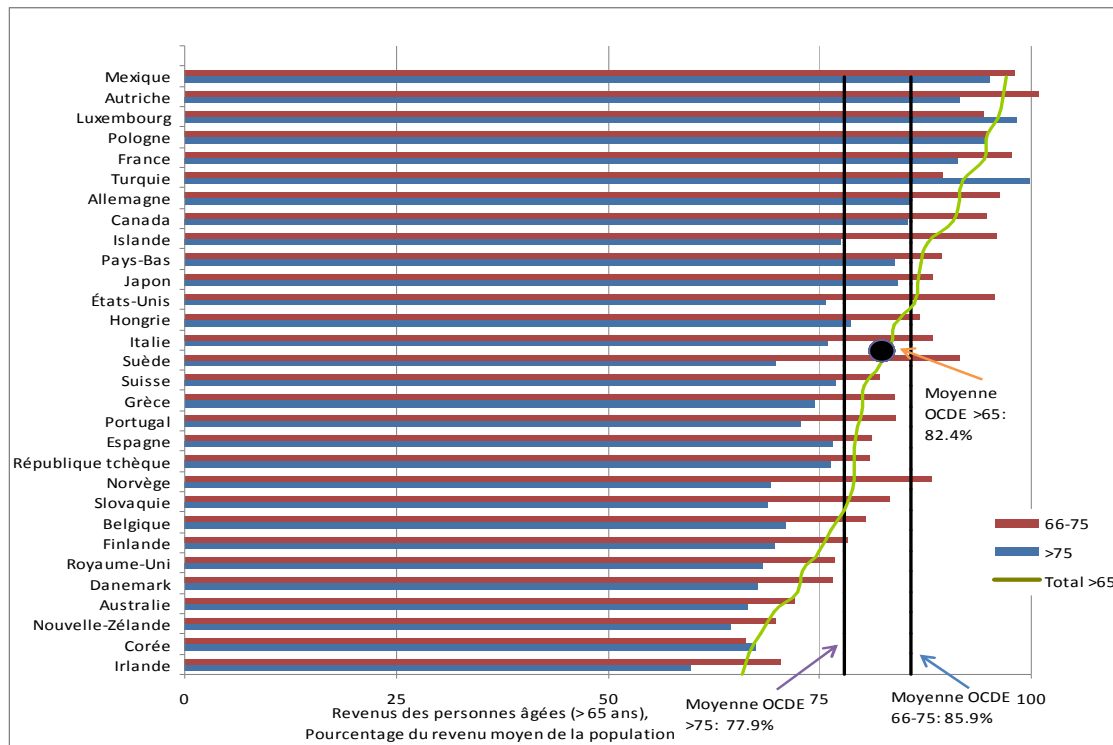
- Le revenu comprend les salaires, le revenu d'activités d'indépendant, le revenu du capital (dividendes, intérêts etc.), le revenu des loyers et les transferts publics (retraite, prestations familiales, allocations de chômage, prestations de logement et d'invalidité).
- La mesure utilisée est le revenu "disponible", c'est-à-dire le revenu déduction faite de l'impôt des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale.
- Les revenus sont regroupés par ménage et les membres du ménage sont présumés partager les ressources.
- Le revenu total du ménage, divisé par le nombre de membres de celui-ci, est "ajusté" pour l'adapter aux différences de taille des ménages. Par exemple, l'ajustement opéré par l'OCDE dit, en réalité, que deux personnes peuvent vivre avec les mêmes ressources qu'environ 1,4 personne vivant seule.

La figure 1 montre qu'au milieu des années 2000, les revenus des personnes de plus de 65 ans représentaient en moyenne 82,4 % des revenus de la population (la "ligne noire"). Il existe toutefois d'importants écarts entre pays. Le revenu moyen de l'ensemble des personnes de plus de 65 ans au Mexique et en Autriche représente environ 97 % de la moyenne des revenus de la population, contre 66 % à peine en Irlande. Parmi les pays où le revenu des personnes âgées est relativement faible – entre deux tiers et trois quarts de la moyenne des revenus de la population –, on citera l'Autriche, la Corée, le Danemark, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume Uni. À l'autre bout de l'échelle, on trouve la France, le Luxembourg et la Pologne, où les revenus des personnes âgées correspondent à 95 % environ du revenu national moyen disponible équivalent des ménages. Les États-Unis, la Hongrie, l'Italie, la Suède et la Suisse et sont proches de la moyenne des pays de l'OCDE.

---

<sup>2</sup> Voir OCDE (2008). Tableau 1.A1.1, pour des informations concernant les enquêtes utilisées, le moment où les données ont été recueillies et les ajustements apportés à ces données.

**Figure 1** *Revenus relatifs des personnes âgées*  
Équivalent du revenu disponible des ménages, milieu des années 2000



*Note:* les pays sont classés selon les revenus relatifs de l'ensemble des personnes de plus de 65 ans.

*Source:* OCDE (2008), figure 2.4.

Il existe une certaine relation entre les revenus des personnes âgées et les dépenses publiques de prestations de vieillesse, en particulier si l'on tient également compte des différences de situation démographique entre les pays. Une augmentation de 10 pour cent des dépenses publiques est associée à une augmentation de 1,5 point de pourcentage des revenus relatifs des personnes âgées, en fonction du ratio de dépendance de celles-ci.

La conception particulière des systèmes de revenu de la retraite a également un effet. Par exemple, en Australie, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni, les revenus des personnes âgées sont relativement faibles. D'autre part, le système obligatoire de prévoyance vieillesse est centré sur la suffisance plutôt que sur le remplacement d'un certain niveau du salaire antérieur. Il en va toutefois de même pour le Canada et les États-Unis, alors que les revenus des personnes âgées y sont plus élevés par rapport à ceux de la population.

L'Autriche, la France, le Luxembourg et la Pologne ont – du moins pour la génération actuelle des retraités – des systèmes de pension importants liés aux salaires, et les revenus relatifs des personnes âgées y comptent parmi les plus élevés. L'Espagne et la Finlande ont toutefois un profil similaire en termes de droits à la pension et, pourtant, les revenus relatifs des personnes âgées y sont inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Les revenus faibles des personnes âgées en Corée s'expliquent principalement par le fait que le régime public des retraites n'y a été introduit qu'en 1988, de sorte que les retraités actuels n'y possèdent que peu de droits, voire aucun.

Quelles sont les implications de ces résultats (fondés sur les revenus équivalents disponibles) pour une comparaison du niveau de vie lors de la retraite par rapport à celui de la vie active? Il existe d'autres facteurs qui doivent être pris en compte lors de l'interprétation des statistiques:

- Les retraités n'ont pas à supporter les coûts du travail: trajets quotidiens, vêtements, repas, etc.
- Les frais de logement peuvent être très différents pour les personnes selon que celles-ci sont à la retraite ou actives. Beaucoup ou la plupart des retraités dans les pays de l'OCDE sont propriétaires de leur propre logement. Contrairement aux personnes qui travaillent, les propriétaires âgés de logements ont généralement fini de rembourser leur prêt hypothécaire<sup>3</sup>.
- Les personnes âgées disposent généralement d'un capital supérieur à celui des personnes en âge de travailler. Si le revenu de dividendes et d'intérêts sur les avoirs financiers est inclus dans le revenu disponible, la valeur des avoirs, par contre, ne l'est pas. Beaucoup de personnes utilisent ces avoirs pour soutenir la consommation pendant leur retraite<sup>4</sup>.
- L'accentuation des revenus en espèces liés aux biens et services publics comme les soins de santé, le logement et les services sociaux, et qui peuvent être particulièrement importants pour les personnes âgées<sup>5</sup>.

Malheureusement, il est difficile de cerner tous ces effets sur le bien être économique relatif des personnes âgées. Il faut toutefois les avoir présents à l'esprit lorsque l'on interprète la statistique selon laquelle les revenus des personnes âgées représentent, en moyenne, 82,4 % de ceux de la population dans les pays de l'OCDE.

## Les personnes les plus âgées ont-elles les revenus les plus faibles?

Les barres de la figure 1 montrent séparément les résultats pour deux catégories de personnes âgées: celles qui sont âgées de 66 à 75, et celles de plus de 75 ans. Pour l'ensemble de l'OCDE, les personnes de la première tranche d'âge ont en moyenne des revenus égaux à près de 86 % de ceux de la population alors que pour les plus âgés (75 ans et plus) ce pourcentage s'élève à 78 % seulement. Ici aussi, les écarts sont importants. C'est aux États-Unis, en Irlande, en Islande, en Norvège, en République slovaque et en Suède que l'on trouve les plus grandes différences entre les revenus des deux catégories de retraités. Les personnes de la seconde catégorie ont des revenus plus élevés que celles de la première catégorie en Corée, au Luxembourg et en Turquie, et légèrement inférieurs seulement au Mexique et en Pologne.

De nombreuses raisons expliquent pourquoi les revenus relatifs des personnes de la seconde catégorie sont plus faibles que ceux de la première. Premièrement, il existe un effet de *cohorte* ou effet générationnel. Le quasi totalité des pays de l'OCDE possède un système de pensions lié, d'une certaine manière, aux revenus du travail. Lorsque les plus de 75 ans sont partis à la retraite, leur salaire réel était, en moyenne, inférieur de 10 à 23 % aux salaires en vigueur lorsque les 66-75 ans ont pris leur retraite. Cela se reflétera dans les prestations liées au salaire. Là où les salaires réels ont augmenté rapidement ces dernières années – en Espagne et en Irlande, par exemple – les écarts de revenus relatifs selon l'âge seront plus marqués. C'est une des principales raisons des différences importantes entre les deux catégories d'âge en Irlande et en République slovaque, par exemple.

<sup>3</sup> OCDE (2008). Figure 10.1.

<sup>4</sup> OCDE (2008). Le chapitre IV.10 montre la répartition de la fortune selon l'âge dans sept pays. Disney et Whitehouse (2003) analysent les mesures différentes de bien-être économique qui tiennent compte de la fortune.

<sup>5</sup> OCDE (2008). Le chapitre IV.9 analyse la répartition des services publics.

Deuxièmement, il existe un effet pur *d'âge* en raison de la manière dont les pensions versées sont indexées pour tenir compte des changements dans les coûts et le niveau de vie. (L'effet de cohorte provient du fait que les pensions des nouveaux retraités augmentent aujourd'hui parallèlement au vieillissement ; l'effet d'âge se produit en raison de la manière dont la valeur relative de la pension évolue après le départ à la retraite). Les politiques et les pratiques en matière d'indexation ont évolué au fil du temps (voir ci-dessous). Toutefois, la plupart des pays de l'OCDE indexent actuellement les pensions versées sur les prix, protégeant ainsi le pouvoir d'achat assuré par les pensions servies. Encore une fois, les pays qui ont connu des augmentations rapides des salaires réels – comme l'Espagne, l'Irlande et la République slovaque – auront toutefois connu aussi un fort recul avec l'âge des revenus relatifs pendant la retraite<sup>6</sup>. Le Luxembourg, par contre, indexe les pensions sur la moyenne des salaires. Cette politique est une des raisons pour lesquelles les revenus des personnes les plus âgées sont plus élevés que ceux de la tranche d'âge 66-75 ans.

Troisièmement, il existe un effet *compositionnel*. Pour des raisons évidentes, la catégorie des personnes les plus âgées est principalement composée des personnes dont l'espérance de vie est systématiquement supérieure à la moyenne. Par exemple, on s'attend à ce que les femmes vivent 5,7 années de plus que les hommes<sup>7</sup>. Les femmes prédominent dès lors parmi les personnes âgées: elles constituent en moyenne 53 % des personnes âgées de 66 à 75 ans et 60 % des personnes de plus de 75 ans dans les pays de l'OCDE. Elles auront généralement des pensions personnelles plus modestes que les hommes en raison des salaires plus faibles, du nombre d'heures moindre et des interruptions plus longues dans leur carrière. Il est clair que bon nombre d'entre elles seront veuves, et leurs circonstances dépendront dès lors des dispositions en matière de prestations de survivant. Les plus grandes différences de revenus des personnes âgées (aux États-Unis, en Islande, en Norvège et en Suède) sont probablement dues aux règles en matière de pensions de survivant.

Un autre effet compositionnel se produit du fait que les plus riches vivent généralement plus longtemps que les plus pauvres<sup>8</sup>. Dans les pays de l'OCDE à haut revenu, cet effet est assez faible et les différences socio-économiques dans la mortalité pendant la retraite est beaucoup plus réduite que pour les personnes en âge de travailler. Néanmoins, le fait que les hommes pauvres décèdent généralement plus jeunes que la plupart des femmes signifie qu'il y a de nombreuses veuves âgées qui étaient mariées à des hommes ayant des pensions modestes et qui perçoivent dès lors des prestations de survivant plus modestes. L'incidence des écarts de mortalité socio-économique est plus forte dans les pays de l'OCDE à faible revenu. En Turquie, par exemple, les personnes à revenus faibles au cours de leur vie active ne sont souvent pas couvertes par le système de pensions. Ainsi, puisque les riches vivent plus longtemps, un plus grand nombre de personnes de plus de 75 ans ont droit à une pension, d'où le fait que les revenus au-delà de 75 ans sont beaucoup plus élevés que dans la tranche d'âge de 66 à 75 ans. Des effets similaires sont en jeu en Corée et au Mexique.

## Quelles sont les sources de revenus des personnes âgées?

Les transferts publics – sous la forme de pensions liées au revenu du travail, de prestations sous conditions de revenus, etc. – représentent en moyenne jusqu'à 60 % des revenus des personnes âgées dans les 27 pays de l'OCDE figurant à la figure 2. Les plus de 65 ans sont les plus dépendants de l'état de leurs revenus en France et en Hongrie: 85 % de leurs revenus proviennent de transferts publics. Quelque trois quarts ou davantage du revenu de la vieillesse

<sup>6</sup> Voir Whitehouse (2009a) pour une analyse de la politique d'indexation des pensions et les questions connexes.

<sup>7</sup> Voir l'indicateur de "l'espérance de vie" à la Partie II d'OCDE (2009).

<sup>8</sup> Voir Whitehouse et Zaidi (2008) pour une étude de la littérature et de nouvelles preuves concernant les différences socio-économiques dans la mortalité des personnes âgées en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

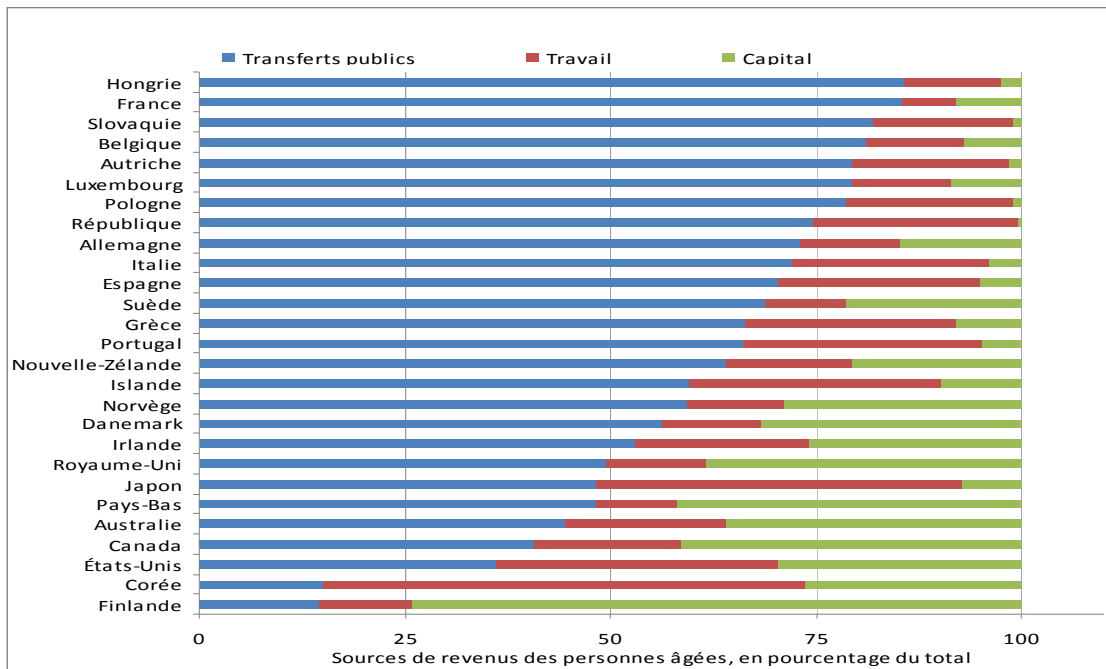
sont également fournis par l'État en Autriche, en Belgique, au Luxembourg, en Pologne et dans les Républiques tchèque et slovaque.

À l'autre extrémité du spectre, les transferts publics atteignent à peine 15 % du revenu moyen de la vieillesse en Finlande. La raison en est toutefois que les régimes professionnels obligatoires sont ici inclus dans les revenus du capital, alors que les comptes nationaux et *Panorama des pensions* traitent ces régimes comme faisant partie du secteur public. La part du revenu de la vieillesse provenant des transferts publics est aussi très faible en Corée, ce qui s'explique par le fait que le régime public de pensions n'a été créé qu'en 1988. Les transferts publics assurent également moins de la moitié du revenu des personnes âgées en Australie, au Canada, aux États-Unis, au Japon, aux Pays Bas et au Royaume-Uni.

Dans les pays de l'OCDE de l'Asie du Sud-Est, le travail – comme salarié et comme indépendant – fournit une très large proportion du revenu des personnes de plus de 65 ans: 44 % au Japon et 59 % en Corée. Le revenu du travail représente également environ un quart, voire davantage, des revenus des personnes âgées dans six autres économies: l'Espagne, les États-Unis, la Grèce, l'Islande, le Portugal et la République tchèque. Dans certains cas, cette situation traduit probablement le fait que de nombreuses personnes n'ont pas d'antécédents complets de cotisation dans le régime public de pensions et continuent dès lors de travailler pour combler ces lacunes. Aux États-Unis et en Islande, l'âge normal de la retraite est supérieur à 65 ans. Par contre, le revenu du travail représente moins de 10 % des revenus des personnes âgées en France, aux Pays Bas et en Suède.

Le revenu du capital – principalement sous la forme de pensions privées – joue le plus grand rôle, s'agissant d'assurer les revenus de la vieillesse, en Australie, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, aux Pays Bas et au Royaume-Uni (la Finlande occupant une situation à part, pour les raisons déjà indiquées). Dans ces pays, le revenu du capital constitue quelque 30 %, voire davantage, des revenus des personnes âgées.

**Figure 2** *Sources de revenus des personnes âgées*  
Pourcentage du revenu disponible des ménages, milieu des années 2000



*Note:* le revenu du travail comprend à la fois les salaires (le revenu de l'emploi salarié) et le revenu du travail indépendant. Le revenu du capital comprend les pensions privées ainsi que le revenu de l'épargne hors pension.

*Source:* OCDE (2009), Figure 2.3.

Il importe de se souvenir que ces données sont des valeurs moyennes pour l'ensemble des personnes âgées. La composition des revenus varie énormément d'un bout à l'autre de l'éventail des revenus: les personnes âgées pauvres tirent leur revenu presque exclusivement des transferts publics, les pensions privées et autre revenu du capital ne jouant un rôle plus important que chez les pensionnés plus fortunés<sup>9</sup>. Le rôle de ces dernières sources de revenu de la retraite ayant augmenté, ce fait peut renforcer encore l'inégalité croissante des revenus pendant la vieillesse.

## 2. La pauvreté liée aux revenus chez les personnes âgées

À des fins de comparaison à l'échelle internationale, l'OCDE traite la pauvreté comme un concept relatif (plutôt qu'absolu). Il est relatif dans les deux sens du terme. Premièrement, la pauvreté est mesurée selon un étalon qui dépend des revenus moyens des ménages. Deuxièmement, les seuils de pauvreté sont propres à chaque pays, de sorte que la pauvreté est mesurée à l'aune des normes en vigueur pour le niveau de vie dans un pays déterminé à un moment donné. Cela signifie qu'une personne classée comme pauvre dans un pays prospère de l'OCDE aura un revenu supérieur à celui de nombreuses personnes non pauvres dans d'autres pays qui, globalement, sont moins prospères. La démarche générale consistant à mesurer la pauvreté par rapport à une proportion du revenu moyen, telle qu'elle est adoptée par l'OCDE pour son analyse comparative des pays, est largement utilisée ailleurs, par exemple, dans les taux de risque de pauvreté dans le cadre du système de suivi de la sécurité sociale de l'Union européenne.

Une analyse récente (OCDE, 2008) situe le seuil de pauvreté à 50 % de la moyenne du revenu équivalent disponible des ménages. Les personnes dont le revenu est inférieur à ce niveau sont considérées comme "pauvres sous l'angle du revenu"<sup>10</sup>.

Au milieu des années 2000, 13,3 % des personnes âgées (de plus de 65 ans) étaient, en moyenne, pauvres sous l'angle du revenu dans les pays de l'OCDE. Le taux de pauvreté des personnes âgées était de loin le plus élevé en Corée (à 45 %) (voir figure 4). D'autres pays qui présentent un taux élevé de pauvreté (plus de 20 %) chez les personnes âgées sont l'Australie (27 %), les États-Unis (24 %), la Grèce (23 %), l'Irlande (31 %), le Japon (22 %) et le Mexique (28 %). On trouve un groupe de pays légèrement au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE: l'Espagne, le Portugal, la Suisse et la Turquie, avec 15 à 18 % de personnes âgées vivant dans la pauvreté. La Belgique, la Finlande et l'Italie se situent juste en dessous de la moyenne de l'OCDE. Les huit pays qui comptent le moins de personnes âgées pauvres – avec des taux de pauvreté de moins de 5 % – sont le Canada, la Hongrie, l'Islande, le Luxembourg, les Pays Bas, la Pologne, la Nouvelle-Zélande et la République tchèque.

Un des principaux moteurs des écarts entre les taux de pauvreté chez les personnes âgées est le niveau auquel sont fixées les prestations du filet de sécurité pour les personnes âgées. En Australie, par exemple, la pension de vieillesse complète se situait en 2005 à 12 700 dollars australiens (AUD) par an, soit sous le seuil de pauvreté de AUD 14 770 pour une personne seule<sup>11</sup>. L'écart entre les deux est le plus important en Irlande: 8 870 euros (EUR) pour la pension de base et EUR 10 775 pour le seuil de pauvreté. Dans ces deux pays, on trouve un grand nombre de personnes regroupées autour du niveau de revenu de ces régimes, qui

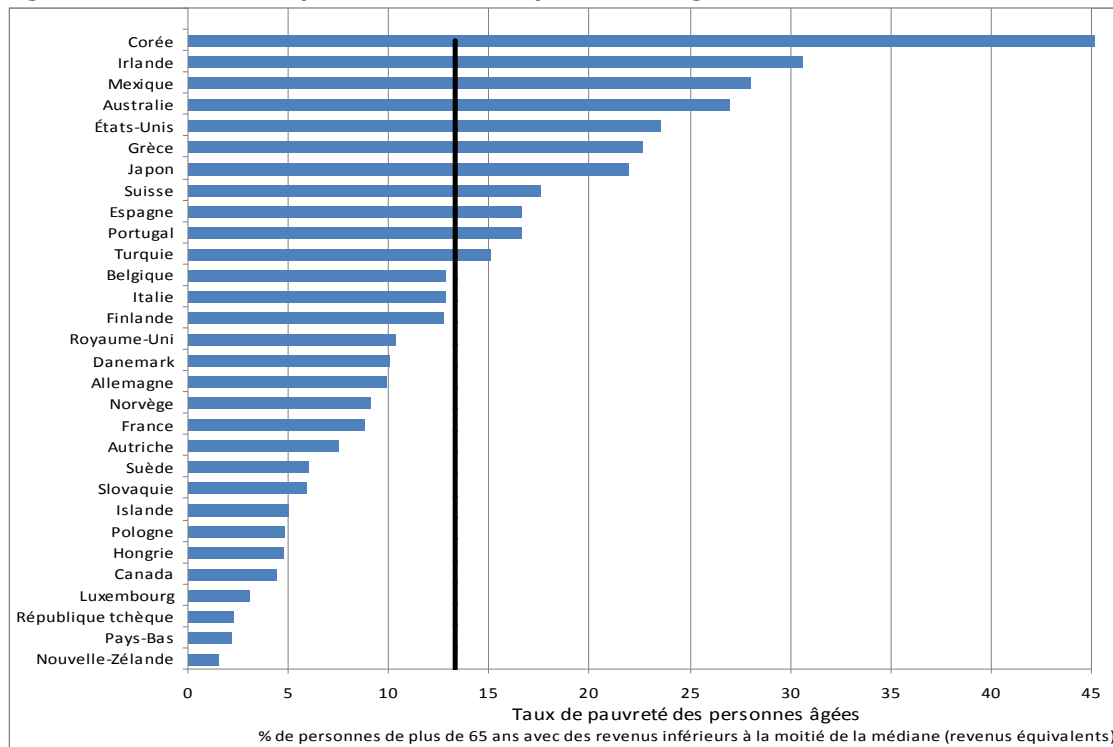
<sup>9</sup> Voir, par exemple, Förster et Mira d'Ercole (2005) et Disney et Whitehouse (2001), chapitre 7.

<sup>10</sup> OCDE.(2008). L'annexe 5.A1 montre les seuils de revenu faible pour différents types de familles à la fois en monnaie nationale et en dollars des États-Unis (aux taux de change assurant la parité du pouvoir d'achat).

<sup>11</sup> Les niveaux des prestations pour 2005 sont empruntés aux informations de l'OCDE; les profils de pays à la Partie II d'OCDE (2009) donnent les valeurs pour 2006. Le niveau des seuils de pauvreté pour 2005 est emprunté à OCDE (2008), tableau 5.A1.1.

représentent 86 % du seuil de pauvreté en Australie et 82 % en Irlande. Cela explique pourquoi ces pays se situent parmi les quatre taux les plus élevés de pauvreté chez les personnes âgées.

**Figure 3** *Taux de pauvreté chez les personnes âgées au milieu des années 2000*



*Source:* base de données de la distribution des revenus de l'OCDE. Voir OCDE (2008), Croissance et inégalités, tableau 5.3.

Par contre, la pension de base en Nouvelle-Zélande (16 100 dollars néo-zélandais (NZD)) par an) était beaucoup plus élevée en 2005 que le seuil de pauvreté (NZD 13 040 pour une personne seule). Aux Pays Bas, la pension de base était très légèrement inférieure au seuil de pauvreté (EUR 11 500 en 2005). Étant donné que la couverture de ces régimes est quasi universelle (parce qu'ils prévoient des conditions de résidence), il n'est pas étonnant que les taux de pauvreté chez les personnes âgées soient les plus faibles dans ces deux pays<sup>12</sup>.

## Les personnes âgées ont-elles un plus grand risque d'être pauvres?

Une des explications du profil de la pauvreté chez les personnes âgées décrit ci-dessus réside peut être dans le fait que les revenus sont répartis de manière moins égale dans certains pays que dans d'autres pendant la vie active, et que cette inégalité persiste pendant la retraite. La figure 5 compare les taux de pauvreté des personnes âgées (en ordonnée) avec ceux de l'ensemble de la population (en abscisse). Les pays au-dessus de la ligne témoignent d'une pauvreté des personnes âgées plus grande que pour la population prise dans son ensemble. Dans les pays situés sous la ligne, les personnes âgées risquent moins d'être pauvres. En effet, il existe une forte corrélation positive entre la vieillesse et la pauvreté générale, mais il subsiste des différences entre les pays dans la relation entre ces deux caractéristiques.

Dans les pays de l'OCDE, le taux de pauvreté général (10,6 %) est en moyenne inférieur au taux de pauvreté chez les personnes âgées (13 %). Les personnes âgées risquent moins d'être

<sup>12</sup> L'encadré 2.1 d'OCDE (2009) et Pearson et Whitehouse (2009) fournissent des données plus détaillées sur le niveau et la couverture de base, des prestations de retraite minimums et sous-conditions.

pauvres que la population prise globalement dans 11 pays. La différence est particulièrement importante au Canada, en Nouvelle-Zélande et en Pologne, où les taux de pauvreté de la population se situent dans une fourchette de 10 à 15 %, alors que le taux de pauvreté chez les plus de 65 ans s'établit à 5 %, voire moins. Les personnes âgées risquent aussi sensiblement d'être moins pauvres au Luxembourg, aux Pays Bas et en République tchèque.

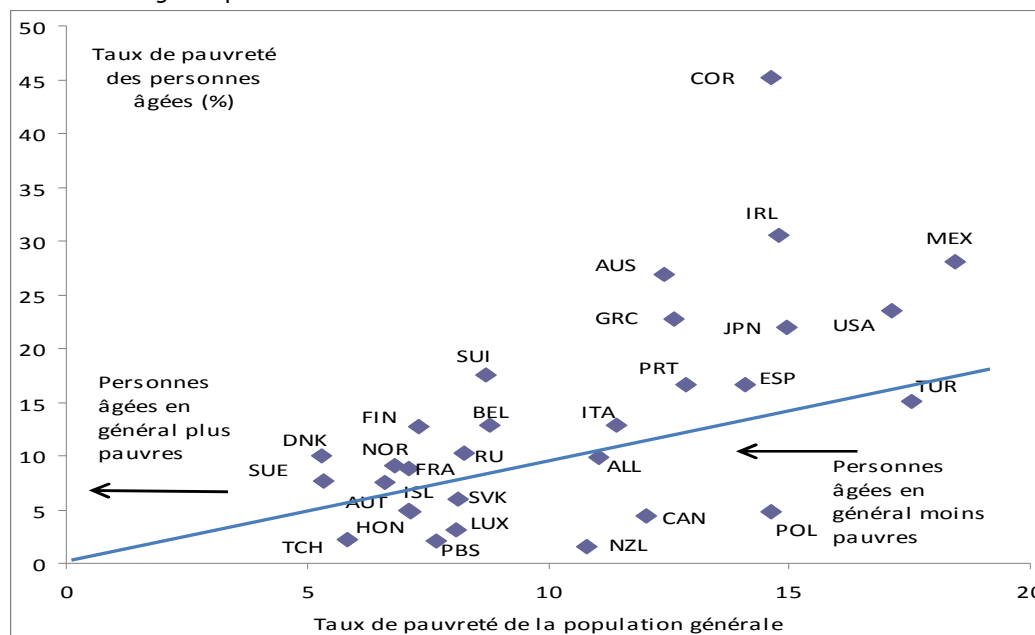
Sur les 19 pays de l'OCDE où la pauvreté chez les personnes âgées est relativement moins répandue, l'écart entre les taux de pauvreté chez les plus de 65 ans et ceux de la population est relativement faible pour six d'entre eux: Espagne, France, Italie, Norvège, Royaume-Uni et Suède. Les écarts sont toutefois importants dans huit pays. La Corée se distingue à nouveau: il y a trois fois plus de personnes de plus de 65 ans vivent dans la pauvreté que dans la population en général. En Australie, en Irlande et en Suisse, les taux de pauvreté chez les personnes âgées sont deux fois plus élevés que dans la population, et les écarts sont également importants aux États-Unis, en Grèce, au Japon et au Mexique.

Comme indiqué plus haut, un des principaux moteurs de ces différences entre pays réside dans le niveau et la couverture des prestations du filet de sécurité. Cela explique le risque relativement faible de pauvreté pour les personnes âgées au Canada, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et aux Pays Bas. De même, le risque de pauvreté beaucoup plus élevé pour les personnes âgées que pour la population en général se rencontre dans des pays où les filets de sécurité sont plus faibles. Outre l'Australie et l'Irlande (analysés plus haut), les prestations du filet de sécurité ne représentent qu'environ 34 % du seuil de pauvreté en Grèce, 53 % au Japon et aux États-Unis et 75 % en Suisse.

Il importe de se rappeler que ces chiffres sont basés sur des mesures de la pauvreté sous l'angle *du revenu*. D'autres mesures de la pauvreté, qui considèrent l'accès des personnes aux besoins de base, donnent une image plus favorable des risques de pauvreté des personnes âgées dans de nombreux pays<sup>13</sup>.

**Figure 4** *Les taux de pauvreté de la population générale et des personnes âgées au milieu des années 2000*

Pourcentage de personnes dont le revenu est inférieur à la moitié de la médiane (revenu équivalent)



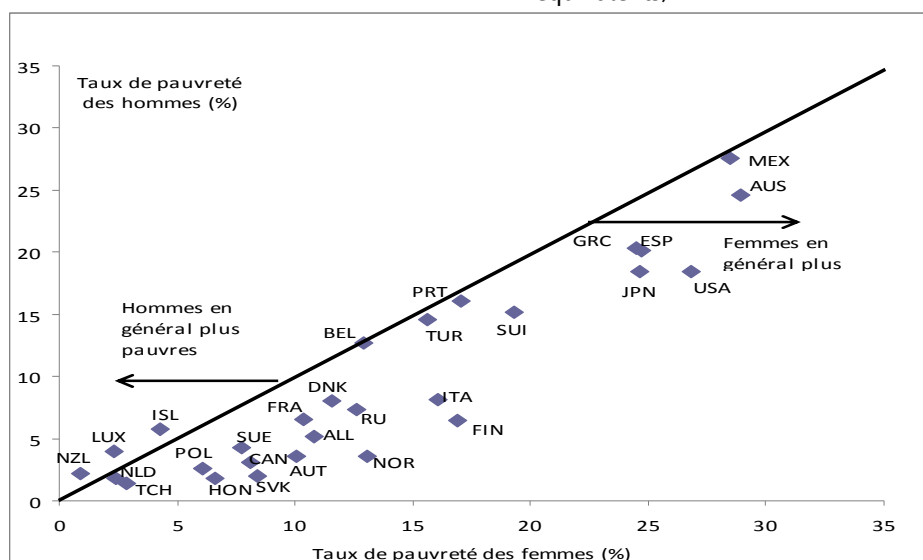
Source: OCDE (2008), tableaux 5.1 et 5.3.

<sup>13</sup> Voir l'encadré 2.2 dans OCDE (2009), et OCDE (2008), chapitre III.7.

## Parmi les personnes âgées, les femmes sont-elles plus susceptibles d'être pauvres que les hommes?

Les femmes âgées ont souvent un taux de pauvreté beaucoup plus élevé que les hommes âgés dans les pays de l'OCDE. En moyenne, elles ont un taux de pauvreté d'environ 15 %, contre 10 % environ pour les hommes. On trouve les seules exceptions dans trois pays qui présentent des taux de pauvreté globaux faibles chez les personnes âgées: l'Islande, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande (figure 6). Au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande, cela s'explique probablement par le fait que les pensions sociales (minimums et de base, respectivement) comptent parmi les quatre les plus élevées par rapport aux salaires moyens dans un pays. Toutefois, dans cinq autres pays, le taux de pauvreté chez les femmes âgées n'est que légèrement supérieur (d'un point de pourcentage, voire moins) à celui des hommes: la Belgique, le Mexique, les Pays Bas, le Portugal et la Turquie. Les différences les plus importantes entre la pauvreté chez les hommes âgés et les femmes âgées se situent en Irlande, en Finlande et en Norvège, où les taux de pauvreté chez les femmes sont supérieurs de 10 points de pourcentage à ceux des hommes. Les écarts sont également importants et significatifs en Autriche, aux États-Unis, en Italie, au Japon et en République slovaque.

**Figure 5** *Taux de pauvreté des personnes âgées par sexe au milieu des années 2000*  
Pourcentage de personnes âgées dont le revenu est inférieur à la moitié de la médiane (revenus équivalents)



Source: OCDE (2008), figure 5.6.

### 3. Perspectives

Le présent document a analysé la situation économique des personnes âgées aujourd'hui en examinant le niveau de leurs revenus et l'incidence de la pauvreté chez les personnes âgées. Les revenus de la retraite d'aujourd'hui dépendent des règles appliquées par les systèmes de pensions dans le passé et des antécédents de carrière et de revenus des retraités. Cela met en évidence l'importance de l'horizon temporel dans l'analyse des pensions. On peut se demander à quoi ressemblera la situation dans 20 ou 40 ans, lorsque les travailleurs débutants et jeunes d'aujourd'hui partiront à la retraite. Ce que connaîtra la génération de travailleurs actuelle sera très différent de ce qu'ont vécu leurs parents et grand parents, pour trois raisons: le changement social, le changement économique et les réformes des pensions.

## Changements dans les sociétés et les économies

Le changement économique et social le plus important a été le nouveau rôle des femmes. Comme indiqué ci-avant, les personnes âgées dont les revenus sont analysés dans le présent document sont entrées sur le marché du travail en 1940 ou avant. C'était une période où le modèle familial du "breadwinner" était fort. Aujourd'hui, l'écart entre les sexes en matière d'emploi s'est réduit. Les femmes fondent désormais plus tard une famille: l'âge moyen auquel les mères avaient leur premier enfant en 1970 était 24 ans, contre presque 28 ans en 2005. En 1970, les jeunes femmes avaient en moyenne 2,7 enfants, contre 1,65 seulement en 2005. Les femmes ont aujourd'hui moins d'enfants, donnent naissance plus tard et passent moins de temps en dehors du marché du travail pour s'occuper de leurs enfants.

L'écart entre les sexes s'est également réduit sur le plan de la rémunération, suite à la législation sur la discrimination, aux attitudes sociales nouvelles, aux différences moindres d'éducation et de qualification entre les sexes et à l'allongement du temps de travail des femmes. Ce changement a pour résultat qu'au fil des générations, un plus grand nombre de femmes constitueront leurs propres droits à la pension, et que la valeur de celle-ci augmentera. Le profil de revenus plus faibles et de pauvreté plus fréquente des personnes âgées devrait s'atténuer à l'avenir.

Un autre changement social qui affecte les femmes a été l'augmentation du nombre de divorces. Un petit nombre de pays ont autorisé que les pensions soient partagées entre les membres du couple en cas de divorce, mais ces règles sont relativement récentes. Beaucoup de femmes qui partiront à la retraite ces prochaines années ne pourront plus, par exemple, compter sur des prestations de survivant. L'augmentation du nombre de divorces a rendu la monoparentalité plus courante. Les chefs de familles monoparentales ont généralement des revenus plus faibles en raison des responsabilités en matière de prise en charge des enfants et du manque de possibilités d'accueil abordables.

En ce qui concerne l'économie, beaucoup de pays ont connu le chômage de longue durée persistant jusque dans les années 1990. Les marchés du travail se sont fortement améliorés ces dernières années. Cela dit, il semble que la crise économique en cours aura probablement une forte incidence, du moins à court terme. La crise financière aura, elle aussi, des implications profondes pour de nombreux retraités au cours des 5 à 10 prochaines années<sup>14</sup>.

## Changements dans les systèmes de pensions

Les systèmes de pensions ont aussi subi récemment des changements qui ont affecté la plupart des pays de l'OCDE<sup>15</sup>. L'analyse est ici axée sur l'incidence de ces changements sur les droits à la pension des personnes ayant des niveaux de revenus différents. Il s'agit en partie d'un exercice théorique qui consiste à voir ce qu'auraient été les droits à la pension d'un travailleur qui a rejoint le marché du travail en 2006 s'il n'y avait pas eu de réforme des pensions. On compare ensuite ces résultats pour la même personne selon les règles actuelles en incluant toutes les modifications éventuelles qui y sont actuellement apportées progressivement. Là où les réformes ont été multiples, l'analyse vise à mettre en évidence l'effet cumulé des modifications.

Le tableau 1 présente les résultats pour les taux de remplacement: la pension pendant la retraite rapportée aux revenus pendant la vie active. Les résultats sont exprimés en termes

<sup>14</sup> Voir "Les systèmes de retraite pendant la crise économique et financière" dans OCDE (2009) et Whitehouse (2009b).

<sup>15</sup> Voir Whitehouse *et al.* (2009); OCDE (2009), Partie I.3 et OCDE (2007), Partie II.1.

brut et net (après impôts et cotisations). Les résultats sont fournis pour trois niveaux de revenus: 50 %, 100 % et 150 % de la moyenne à l'échelle du pays. Les 20 pays présentés dans le tableau peuvent se subdiviser en quatre groupes.

Tout d'abord, un des buts essentiels de la réforme des pensions a été d'améliorer la viabilité financière à long terme des systèmes de pensions. Huit pays ont réalisé cet objectif par des **diminutions uniformes** des prestations qui s'appliquent également (ou presque) aux revenus faibles, moyens et élevés. C'est le cas dans les pays suivants: Allemagne, Autriche, Corée, Finlande, Italie, Portugal et Turquie. Dans ces pays, la pension brute pour les personnes concernées par les règles modifiées sera, en moyenne, inférieure de 22 % pour les travailleurs ayant une carrière complète que sous les règles antérieures à la réforme. Les plus fortes diminutions (40 % environ) interviendront en Corée et au Portugal, les changements étant plus modestes dans le reste de ce groupe (10 à 15 %).

Un deuxième groupe de pays a également réduit les prestations, mais ces réformes ont **protégé les revenus faibles** contre la totalité ou la majeure partie de la diminution des prestations. Ce groupe comprend la France, le Mexique et la Suède. Au Mexique, par exemple, la réforme réduira les pensions de 50 % pour les revenus moyens, mais de moins de 25 % pour les revenus faibles (inférieurs à la moitié des revenus de la population). En France et en Suède, les diminutions pour les revenus moyens sont de 20 % environ, mais de 5 % seulement pour les revenus faibles.

La troisième série de pays a suivi la voie contraire au deuxième groupe: **le renforcement du lien entre pension et revenu du travail**. En Hongrie, en Pologne et dans la République slovaque, les effets de redistribution du nouveau système de pensions sont beaucoup plus faibles que dans le système précédent. Pour les revenus faibles, les pensions seront sensiblement réduites: de 25 % en Pologne et de 13 % en République slovaque. Pour les revenus moyens, les diminutions seront limitées à moins de 5 %. Les hauts revenus (150 % des revenus moyens) recevront des pensions plus élevées sous les nouvelles règles que ce qu'ils auraient touchés en appliquant les anciennes règles. En Hongrie, les taux de remplacement sont plus élevés après la réforme pour tous les niveaux de revenus, mais l'augmentation de la pension est plus forte pour les hauts revenus.

Enfin, un quatrième groupe est constitué des pays où les **pensions sont plus élevées** après la réforme. En Australie et en Norvège, la raison en est que les pensions privées ont été rendues obligatoires. Précédemment, les pensions privées avaient un grand nombre d'affiliés dans les deux pays, mais cette mesure a pour effet qu'un grand nombre de travailleurs à revenu faible à moyen sont désormais couverts par des pensions privées. En Nouvelle-Zélande, l'âge de la pension a été relevé, mais le niveau de la prestation est resté inchangé. Au Royaume-Uni et en République tchèque, l'âge de la pension sera également relevé, mais cela permettra aux personnes de constituer des droits à la pension plus importants. De plus, le régime public des pensions lié aux revenus passera progressivement à une prestation à taux uniforme. Les revenus faibles connaîtront une forte augmentation des prestations (près de 25 %), tandis que le gain pour les revenus faibles et moyens se situera aux alentours de 4 %. En Belgique, le taux de remplacement plus élevé intervient en cas de départ à la retraite à l'âge normal (65 ans), en raison de la majoration de la pension versée aux personnes qui travaillent entre 62 et 65 ans.

**Tableau 1** *Impact des réformes des pensions sur les droits individuels*  
Taux de remplacement brut et net selon les règles avant et après la réforme, en pourcentage

Revenus personnels:	Taux de remplacement brut						Taux de remplacement net					
	Avant réforme			Après réforme			Avant réforme			Après réforme		
	0.5	1	1.5	0.5	1	1.5	0.5	1	1.5	0.5	1	1.5
Australie	46.2	23.1	15.4	67.0	41.6	33.1	55.3	30.4	21.8	80.2	53.1	41.8
Autriche	90.0	90.0	85.9	80.1	80.1	76.4	98.4	99.2	95.1	90.5	90.3	86.3
Belgique	54.8	40.4	31.4	58.1	42.0	32.5	74.2	62.1	50.6	78.7	63.7	51.7
République Tchèque	72.1	45.0	32.9	79.2	49.7	36.4	86.7	58.1	44.6	95.3	64.1	49.4
Finlande	69.9	66.2	65.2	66.5	56.2	56.2	75.9	71.4	72.4	73.2	62.4	63.8
France	64.7	64.7	58.4	61.7	53.3	48.5	79.7	78.2	70.8	76.2	65.7	60.2
Allemagne	47.9	47.9	46.5	43.0	43.0	42.6	56.4	66.6	66.4	59.2	61.3	60.3
Hongrie	69.9	57.7	53.6	76.9	76.9	76.9	85.9	83.2	79.1	94.3	105.5	99.2
Italie	90.0	90.0	90.0	67.9	67.9	67.9	99.1	99.1	99.2	74.8	74.8	77.1
Japon	56.5	40.6	35.3	47.1	33.9	29.4	55.8	41.0	37.0	51.4	38.7	33.9
Corée	100.0	69.3	56.0	64.1	42.1	33.6	105.9	74.9	61.6	68.8	46.6	38.7
Mexique	72.5	72.5	72.5	55.3	36.1	34.5	73.4	76.5	83.2	56.0	38.0	39.6
Norvège	62.5	51.9	41.9	66.2	59.3	49.8	80.4	62.0	52.3	76.7	69.3	60.6
Nouvelle-Zélande	77.5	38.7	25.8	79.3	41.1	29.0	77.5	38.7	25.8	79.3	41.1	29.0
Pologne	81.2	62.9	56.8	61.2	61.2	61.2	97.1	76.9	69.7	74.4	74.9	75.0
Portugal	91.3	89.9	88.5	54.8	53.9	53.1	106.1	112.0	110.8	63.7	69.6	72.0
Slovaquie	65.0	58.9	39.3	56.4	56.4	56.4	76.4	75.9	52.2	66.3	72.7	74.9
Suède	82.5	78.6	76.5	76.6	61.5	75.6	84.5	80.3	81.9	79.3	64.1	81.2
Turquie	107.6	107.6	107.6	86.9	86.9	86.9	150.0	154.4	157.9	121.2	124.7	127.1
Royaume-Uni	41.1	29.7	20.6	51.0	30.8	21.3	51.9	39.8	28.3	63.8	40.9	29.2

Source: modèles de retraite de l'OCDE. Voir aussi OCDE (2007), Les pensions dans les pays de l'OCDE, Partie II.1.

## 4. Conclusions

Il existe d'importants écarts de bien être économique entre les personnes âgées dans les pays de l'OCDE. Dans certains d'entre eux, les revenus des personnes âgées sont, en moyenne, presque les mêmes que ceux de l'ensemble de la population lorsque l'on tient compte des différences dans la taille des ménages. Dans d'autres, les personnes âgées doivent s'en sortir avec des revenus qui n'atteignent qu'un tiers de la moyenne des revenus de la population. La proportion des retraités qui vivent dans la pauvreté sous l'angle de leur revenu varie plus encore. Dans certains pays, la pauvreté est virtuellement inexistante chez les personnes âgées alors que, dans d'autres, plus de 40 % des personnes âgées sont pauvres. Même dans les pays qui comptent globalement un nombre relativement faible de retraités pauvres, il subsiste des poches de pauvreté chez les personnes âgées, en particulier parmi les plus pauvres d'entre elles, les femmes et les personnes seules.

Ces conclusions sont résumées au tableau 2, qui compare les taux de pauvreté et les revenus relatifs des personnes âgées. En haut à droite, on trouve six pays où les taux de pauvreté sont faibles et les revenus des personnes âgées, élevés. Pourtant, ces pays ont des systèmes de pensions radicalement différents. À l'autre extrémité du spectre, on trouve l'Australie, la Corée et l'Islande, qui ont des revenus faibles et des taux de pauvreté élevés parmi les personnes âgées. L'Espagne, les États-Unis, la Grèce, le Japon, le Portugal et la Suisse ont également des taux élevés de pauvreté parmi les personnes âgées, mais les revenus de celles-ci avoisinent la moyenne. En Belgique, au Danemark, en Finlande, en Norvège et au Royaume-Uni, les revenus relatifs des personnes âgées sont faibles, tandis que les taux de pauvreté sont proches de la moyenne. L'Allemagne, la France et la Turquie ont également des taux de pauvreté moyens des personnes âgées, mais des revenus globalement élevés de celles-ci.

Ces conclusions suggèrent au moins certaines orientations en termes de politiques publiques. Les revenus faibles et la forte pauvreté chez les personnes âgées indiquent que les gouvernements pourraient envisager une redistribution de la population en âge de travailler vers les retraités. En réalité, depuis que les données relatives à la répartition des revenus dans les pays de l'OCDE ont été recueillies au milieu des années 2000, la Corée et l'Irlande ont déjà pris des mesures dans ce sens, et l'Australie est en train de revoir sa politique. Par contre, l'argument en faveur d'une redistribution des travailleurs vers les retraités joue moins dans les pays où les personnes âgées ont des revenus moyens ou élevés. Toutefois, dans les pays qui combinent cette situation avec des niveaux de pauvreté moyens ou élevés parmi les personnes âgées, on pourrait justifier un meilleur ciblage des pensions de vieillesse sur les populations qui ont des revenus de retraite faibles. Cela étant, il existe à l'évidence de nombreuses autres considérations à prendre en compte dans la conception de la politique des pensions.

**Tableau 2** *Résumé: taux de pauvreté et revenus relatifs des personnes âgées*

Revenus relatifs des personnes âgées	Taux de pauvreté des personnes âgées		
	Élevé	Moyen	Faible
Élevé	Mexique	France, Allemagne, Turquie	Autriche, Canada, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne
Moyen	Grèce, Japon, Portugal, Espagne, Suisse, Etats-Unis	Italie, Suède	République Tchèque, Hongrie
Faible	Australie, Irlande, Corée	Belgique, Danemark, Finlande, Norvège, Royaume-Uni	Nouvelle-Zélande, Slovaquie

En ce qui concerne l'avenir, le changement social et économique, en particulier le rôle nouveau des femmes, aura des répercussions majeures sur les revenus et la pauvreté futurs des personnes âgées. Les réformes des pensions auront aussi un effet sur la suffisance des revenus des personnes âgées. Les pays qui ont réduit uniformément les prestations risquent de connaître à l'avenir des revenus plus faibles et une plus grande pauvreté chez les pensionnés si les personnes ne compensent pas ces diminutions par une épargne volontaire en vue de la retraite<sup>16</sup>. Il est possible que les revenus moyens des personnes âgées diminuent dans les pays qui protégeaient les revenus faibles contre les diminutions, mais cette politique signifie que la pauvreté chez les retraités ne sera pas affectée par la réforme. Dans les pays qui ont renforcé le lien entre les pensions et les salaires, il se peut que les revenus moyens des personnes âgées augmentent, mais l'absence de redistribution dans les nouveaux systèmes de pensions signifie que la pauvreté parmi les retraités pourrait augmenter. Enfin, le groupe de pays qui ont renforcé les systèmes de retraite obligatoires devrait naturellement connaître des revenus élevés des personnes âgées, en particulier parmi les revenus faibles.

## Références

- Antolín, P.; Whitehouse, E.R. 2009. "Filling the Pension Gap: Coverage and Value of Voluntary Retirement Savings", Social, Employment and Migration Working Paper No. 69, OECD, Paris.
- Disney, R.F.; Whitehouse, E.R. 2003. "The Economic Well-Being of Older People in International Perspective: A Critical Review", in S. Crystal, and D. Shea (eds), *Economic Outcomes in Later Life, Annual Review of Gerontology and Geriatrics, Vol. 22, Springer Publishing*, New York.
- Förster, M.; Mira d'Ercole, M. 2005. "Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s", Social, Employment and Migration Working Paper No. 22, OECD, Paris.
- OECD. 2007. *Pensions at a Glance: Public Policies across OECD Countries*, Paris.

<sup>16</sup> Voir Antolín et Whitehouse (2009) et OCDE (2009). Section I.4.

- 2008. *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, Paris.
- 2009. *Pensions at a Glance: Retirement-Income Systems in OECD Countries*, Paris.
- Pearson, M.A.; Whitehouse, E.R. 2009. "Social Pensions in High-Income Countries", in R. Holzmann and N. Takayama (eds), *Closing the Coverage Gap: The Role of Social Pensions*, World Bank, Washington, D.C.
- Whitehouse, E.R. 2009a. "Pensions, Purchasing-Power Risk, Inflation and Indexation", *Social, Employment and Migration Working Paper No. 77*, OECD, Paris.
- 2009b. "Pensions during the Crisis: Impact on Retirement-Income Systems and Policy Responses", *Geneva Papers on Risk and Insurance*, forthcoming.
- Whitehouse, E.R.; D'Addio, A.C.; Chomik, R.; Reilly, A. 2009. "Two Decades of Pension Reform: What Has Been Achieved and What Remains to Be Done?" *Geneva Papers on Risk and Insurance*, forthcoming.
- Whitehouse, E.R.; Zaidi, A. 2008. "Socio-Economic Differences in Mortality: Implications for Pension Policy", *Social, Employment and Migration Working Paper No. 71*, OECD, Paris.